## Honoraires des Messes basses

La situation précaire faite à nos prêtres s'étant encore aggravée, et pour nous conformer à la pratique de tous les diocèses voisins, l'honoraire de la messe basse est porté à 150 francs, à partir de ce jour.

La transition s'effectuera au mieux, selon les convenances de

chacun, comme par le passé.

Cette augmentation figurera naturellement dans le tarif des messes chantées.

Trentains: 6.000 francs. Neuvaines: 1.800 francs.

MM. les Curés veilleront au maintien et à la surveillance des troncs destinés à recueillir les offrandes des fidèles peu fortunés pour la célébration de messes en commun en faveur de leurs défunts.

Angers, le 8 janvier 1950.

† JEAN-CAMILLE COSTES, évêque d'Angers.

Quête pour l'Œuvre anti-esclavagiste

Le dimanche 8 janvier, en la solennité de l'Epiphanie, doit être faite la quête prescrite par le Souverain Pontife en faveur de l'abolition de l'esclavage.

## Décès dans le Clergé

S. Exc. Mgr l'Evêque recommande aux prières du Clergé, des Communautés religieuses et des fidèles le repos et salut éternel de l'âme de M. l'abbé Noël Pithon, décédé le 2 janvier 1950 dans sa 35e année.

Calendrier liturgique

DIMANCHE 8 JANVIER. - LA SAINTE FAMILLE DE JÉSUS, MARIE, Joseph. — Double-majeur, couleur blanche. — A la messe, mémoire du dimanche (premier après l'Epiphanie) et de l'octave, Credo, préface de l'Epiphanie, dernier évangile du dimanche. A vêpres, mémoire de l'octave et du dimanche.

Solennité transférée de l'Epiphanie.

LUNDI 9. — DE L'OCTAVE. — Semi-double, couleur blanche. MARDI 10. — DE L'OCTAVE. — Semi-double, couleur blanche. MERCREDI 11. — DE L'OCTAVE. — Semi-double, couleur blanche. Mémoire de saint Hygin, 10e pape, martyr (154-158).

JEUDI 12. — DE L'OCTAVE. — Semi-double, couleur blanche. VENDREDI 13. — JOUR OCTAVE DE L'EPIPHANIE. — Doublemajeur, couleur blanche.

PEGlise († 306). — Double, couleur blanche.

DIMANCHE 15. — Deuxième dimanche après l'Epiphanie.

## Église Cathédrale

Le dimanche 8 janvier, en la solennité de l'Epiphanie, à 9 h. 30, Petites-Heures. A 10 heures, grand'messe. Après l'évangile, annonce des fêtes mobiles de l'année par un chanoine revêtu de la chape. A 3 heures, vêpres.